



RÉMI
REGROUPEMENT DES
ÉVÉNEMENTS MAJEURS
INTERNATIONAUX
QUEBEC

RAPPORT ANNUEL

2019

RÉMI
REGROUPEMENT DES
ÉVÉNEMENTS MAJEURS
INTERNATIONAUX
QUEBEC

RÉMI
460, rue Sainte-Catherine O.
Bureau 710
Montréal (Québec) H3B 1A7
514 419-3604
info@remi.qc.ca | remi.qc.ca

Crédit photo : Grands Feux Loto-Québec

COVID-19 :
La tempête

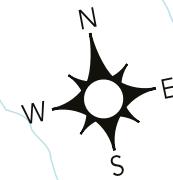
TABLE DES MATIÈRES

Membres	4
Mot du président-directeur général	6
Conseil d'administration	7
Retombées économiques	8
Moments-clés de 2019	10
Recommandations du RÉMI	12
Les grands événements au temps de la COVID-19	14



MEMBRES

(au 31 décembre 2019)



Gatineau

Festival de montgolfières de Gatineau

Joliette

Festival de Lanaudière

Lévis

Festivent

Montréal

Coupe Rogers

Festival Go vélo Montréal

Festival International de Jazz de Montréal

Festival Juste pour rire

Festival Mode & Design

Festival Montréal en Lumière

Festival du nouveau cinéma

Les Francos de Montréal

L'International des Feux Loto-Québec

Fierté Montréal

Igloofest

Montréal Complètement Cirque

OSHEAGA Festival Musique et Arts

Piknic Électronik

Membres affiliés

Événements Attractions Québec

MONTRÉAL

Festival International Nuits d'Afrique

Présence autochtone

Virée classique de l'OSM

ROUYN-NORANDA

Festival de musique émergente

SAGUENAY

Festival International des Rythmes du Monde

Québec

Carnaval de Québec

ComediHa! Fest

Festival d'été de Québec

Fêtes de la Nouvelle-France

Grands Feux Loto-Québec

Saint-Jean-sur-Richelieu

International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu

Salaberry-de-Valleyfield

Régates de Valleyfield

St-Tite

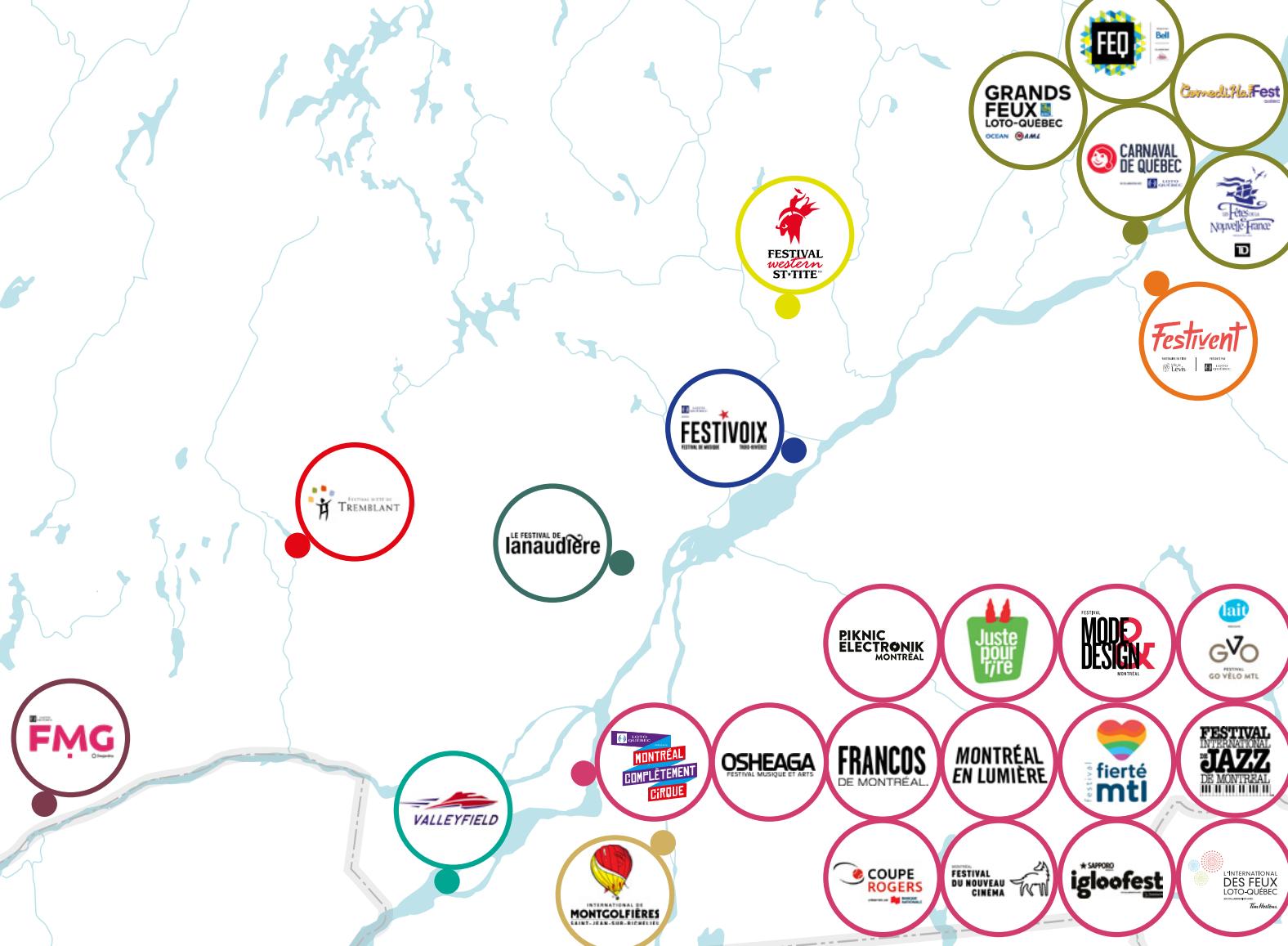
Festival Western de St-Tite

Tremblant

Festival d'été de Tremblant

Trois-Rivières

FestiVoix



L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS INTERNATIONAUX

Les faits saillants de l'étude sur les retombées économiques consolidées de 17 membres du RÉMI qui a été réalisée par KPMG et rendue publique le 31 mai 2018

Il s'agissait de la première étude d'une telle envergure au Québec depuis la publication du **Guide méthodologique pour la réalisation des études sur l'impact économique des grands festivals et événements**, en 2016.

LES 17 FESTIVALS EN BREF

5,9 M

Nombre de participants de tout âge

14 %

sont des visiteurs venant de l'extérieur du Québec

12,4 M

Nombre de jours de participation

LES RETOMBÉES

290,8 M\$

en valeur ajoutée pour l'économie du Québec

4 606

emplois créés ou soutenus par l'événement (en équivalent temps plein)

66,6 M\$

en recettes fiscales des gouvernements

396 M\$

dépenses admissibles totales (touristiques et d'opération)

378 \$

dépenses moyennes des visiteurs de l'extérieur de la région de l'événement venus surtout pour y participer

SOURCES DE REVENUS

42 % Revenus autonomes

29 % Commandites - Secteur privé et autres

9 % Autres

6 % Subventions provinciales

6 % Subventions locales

4 % Subventions fédérales

4 % Commandites - Sociétés d'État

Un partenariat gagnant pour les gouvernements, les contribuables et les événements majeurs internationaux

- Alors qu'il subventionne ces dix-sept événements à hauteur de **15,1 M\$**, le **gouvernement du Québec a récolté 49,3 M\$** sous forme de taxes et impôts (revenus fiscaux); quant au **gouvernement fédéral**, il obtient **17,3 M\$** avec un investissement de **9,7 M\$**.
- Une majorité des revenus des événements proviennent de sources privées (29 %) et autonomes (42 %), les subventions des différents paliers de gouvernement comptent pour un peu moins de 17 % des revenus totaux.
- L'activité de ces dix-sept événements participe à la création ou au maintien de **4 606** emplois (équivalent temps plein).

La tenue des événements majeurs internationaux : une raison de se déplacer au Québec ou d'y venir

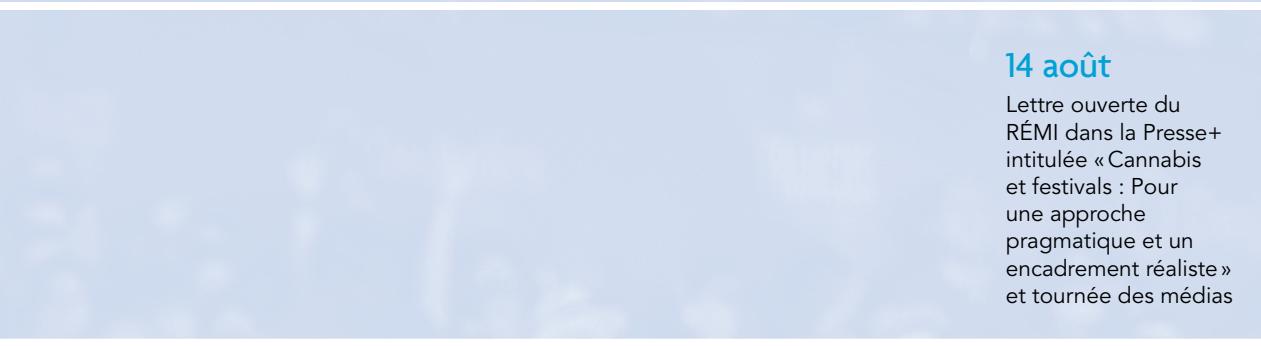
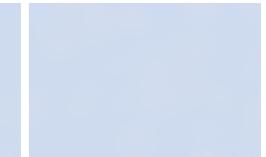
- Pas moins de **190 603** touristes sont venus de l'extérieur du Québec **principalement pour participer** à l'un des dix-sept événements de l'étude.
- 66 %** des visiteurs québécois se sont déplacés **surtout en raison de l'événement**.
- 54 %** des dépenses des visiteurs ont été générées par des visiteurs venant de l'extérieur du Québec. Ils ont dépensé en moyenne **778,34 \$** au cours de leur séjour, laissant ici **148,4 M\$** d'«argent neuf», dont près du quart dans les hôtels et environ le tiers dans les restaurants.

Les membres actifs du RÉMI qui ont participé à l'étude agrégée : le Carnaval de Québec, la Coupe Rogers présentée par Banque Nationale, le Festival d'été de Québec, le Festival International de Jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire, le Festival de Lanaudière, le Festival Mode et Design Montréal, le Festival Montréal en Lumière, le Festival Western de St-Tite, Fierté Montréal, les Francos de Montréal, Igloofest, L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, L'International des Feux Loto-Québec, OSHEAGA — Festival Musique et Arts, les Grands Feux Loto-Québec et les Régates de Valleyfield.



Le rapport complet est disponible sur le site internet du RÉMI

2019 LES MOMENTS-CLÉS



17 janvier Le RÉMI est signataire de la lettre ouverte dans La Presse +, «Mieux soutenir les diffuseurs en arts de la scène»
22 février Rencontre avec le chef de l'Opposition officielle et porte-parole pour la Métropole, Pierre Arcand
25 février Dans La Presse +, le RÉMI est signataire de la lettre ouverte «Le volet gratuit des festivals en péril»
10 avril Assemblée générale annuelle
17 avril Rencontre avec la mairesse de Montréal, Valérie Plante



14 août
Lettre ouverte du RÉMI dans la Presse+ intitulée «Cannabis et festivals : Pour une approche pragmatique et un encadrement réaliste» et tournée des médias



15 août
Activité «Dans les coulisses» au ComediHa! Fest

31 mai
Coup d'envoi de la saison, en présence de la ministre du Tourisme, dans le cadre du Tour La Nuit au Festival Go vélo Montréal

20 août
Le PDG du RÉMI est invité à se joindre à la délégation de Fierté Montréal, à l'assemblée générale d'Interpride, à Athènes. Malheureusement, lors de la rencontre, Montréal n'est pas choisie pour accueillir le WorldPride 2023

12 septembre

Lettre soumise au ministère de la Santé et des Services sociaux en guise de mémoire dans le cadre de la Consultation publique sur la vision et les orientations gouvernementales en matière de lutte contre le bruit environnemental au Québec

24 octobre
Journée d'expertise du RÉMI et activité «Dans les coulisses» du Parc Jean-Drapeau. Visite de l'Espace 67 et des nouveaux paddocks



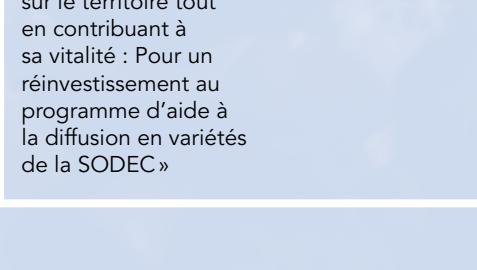
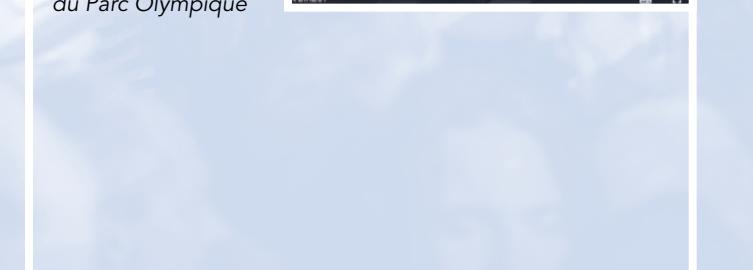
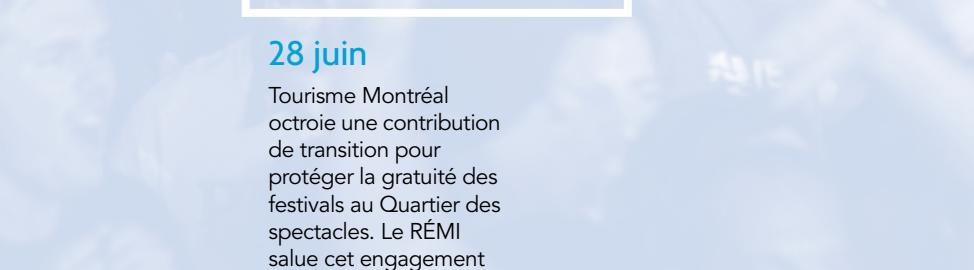
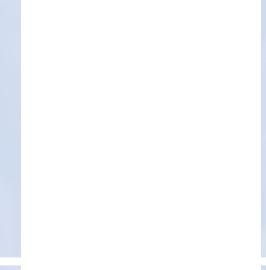
28 octobre
Rencontre avec la ministre de la Métropole, Chantal Rouleau



13 novembre
Remise du Prix du RÉMI à Tourisme Montréal, dans le cadre des Prix Excellence Tourisme, à Drummondville

19 novembre
Rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Lionel Carmant

JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE



PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DU RÉMI POUR 2020-2021

Au gouvernement du Québec

- 1** Augmenter significativement l'enveloppe du Programme d'aide à la diffusion en variétés de la SODEC afin d'indexer et d'augmenter les subventions qui sont les mêmes depuis une décennie et d'admettre de nouveaux clients au Programme.
Ministère : Culture et Communications
Organismes : SODEC et CALQ
- 2** Administrer efficacement le Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques.
Ministère : Tourisme
- 3** Assurer une contribution financière significative des associations touristiques régionales au développement des festivals et événements, notamment par la voie des Ententes de partenariat régionales en tourisme (EPRT), des ententes avec le ministère et la mise en place de fonds ou de programmes (comme il en existe un à Tourisme Montréal).
Ministère : Tourisme
- 4** Donner suite aux recommandations du RÉMI et de Festivals et Événements Québec au sujet de la sécurité privée.
Ministère : Sécurité publique
- 5** Inviter les sociétés d'État à maintenir leur budget de commandites et à instaurer, à cet égard, un seuil minimal obligatoire approprié pour chacune.
Ministère : Finances
- 6** Adopter une approche pragmatique et réaliste en ce qui a trait à l'encadrement du cannabis
Ministère : Santé et Services sociaux
- 7** Soutenir des activités du Regroupement des événements majeurs internationaux.
Ministère : Tourisme

À la Ville de Montréal

PLACE DES FESTIVALS

- œuvrer à la mise en place de **solutions pérennes** pour le développement des festivals et événements qui ont un volet gratuit, en lien avec le problème actuel d'espace et de non-captation des revenus générés par le fort achalandage.
- Le RÉMI a proposé un «**pacte**» entre partenaires.

PARC JEAN-DRAPEAU

- Réaffirmer et actualiser le statut particulier du parc Jean-Drapeau; présenter un plan directeur qui réponde aux besoins exprimés par les événements qui s'y déroulent.
- Reconnaître le **pôle événementiel** que constitue le parc Jean-Drapeau et faire en sorte qu'à tous égards la Société du parc Jean-Drapeau soit bien plus qu'un locateur, mais un véritable partenaire assurant la promotion et le succès de cette «mission».

PRÉSÉRATION DU CALENDRIER ET DE L'HARMONIE

- La Ville de Montréal est invitée à maintenir l'exigence faite aux festivals et événements, incluant les plus récents qui pourraient prochainement demander sa collaboration, à «travailler en synergie avec les partenaires du milieu, en complémentarité avec les autres festivals, dans le respect de l'équilibre du marché».

À Tourisme Montréal

Au cours des prochaines années, assurer une **contribution plus importante** de la part de Tourisme Montréal à l'ensemble des festivals et événements montréalais.



Au gouvernement du Canada

Aux côtés de Festivals et événements majeurs Canada (FAME), le RÉMI défend le Plan pour créer un meilleur environnement d'affaires pour TOUS les festivals et événements au Canada visant à :

- Inclus partiellement au budget 2019-2020, à renouveler**
- 1** **LES GARDER SÉCURITAIRES**
Que le gouvernement octroie **10 M\$ supplémentaires** au financement du Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité pour les collectivités à risque et élargisse l'accès au programme pour les festivals et événements majeurs.
Ministère : Sécurité publique et Protection civile
 - 2** **SOUTENIR LEUR CROISSANCE**
Que le gouvernement institue un programme assorti de **20 M\$ par année** visant spécifiquement la croissance des festivals et événements qui ont une capacité de générer plus d'activités touristiques et économiques.
Ministères : Innovation, Sciences, Développement économique/Tourisme
 - 3** **MISER SUR LA CRÉATION**
Que le gouvernement augmente le budget du volet Soutien à la programmation : Festivals artistiques et diffuseurs de saisons de spectacles professionnels du Fonds du Canada pour la présentation des arts de **20 M\$**; qu'il augmente le budget du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (Volet Festivals locaux) de **10 M\$**.
Ministère : Patrimoine canadien
 - 4** **AUTRES RECOMMANDATIONS :**
Reconnaitre les festivals et événements, le tourisme événementiel et festivalier, en tant que «pilier» de la stratégie touristique et au Fonds d'expériences canadiennes.
Ministères : Innovation, Sciences, Développement économique/Tourisme
 - 5** Assurer une contribution financière significative des associations touristiques régionales au développement des festivals et événements, notamment par la voie des **ententes avec Développement économique Canada**.
Ministères : Innovation, Sciences, Développement économique/Tourisme
Organisme : Développement économique Canada
 - 6** Simplifier la fiscalité et la bureaucratie (notamment pour l'accueil des artistes étrangers) – Règlement 105 et retenues fiscales.
Ministères : Finances/Revenu
 - 7** Crée un **crédit d'impôt fédéral pour la production de spectacles**, comme il en existe un au Québec. Cette mesure permettrait aux diffuseurs qui sont les événements majeurs internationaux d'acquérir des spectacles à meilleur coût.
Ministères : Finances/ Patrimoine canadien

COVID-19 : des mesures nécessaires

Au moment de clore ce rapport annuel, la COVID-19 met à mal les événements majeurs internationaux. Le RÉMI recommande à ses partenaires et aux gouvernements :

1. Le **maintien des subventions prévues** et des **commandites des sociétés d'État**, que l'événement se tienne ou non;
2. D'assurer l'**éligibilité des événements et festivals à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)**, puisque les critères actuels ne cadrent souvent pas avec leur situation. Autrement, mettre en place des mesures dans le même but, à Patrimoine canadien, permettant aux festivals et événements de conserver le cœur de leurs équipes et de l'expertise, tout en limitant les déficits;
3. De prendre des mesures pour **financer et épargner les déficits** qui devraient être nombreux et importants au cours des prochains mois;
4. De mettre en place des **programmes de relance**, inspirés par les exemples du passé comme le Programme de manifestations touristiques de renom (PMTR, 2009-2010).

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS AU TEMPS DE LA COVID-19*

Par Martin Roy, PDG du Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI) et de Festivals et Événements Majeurs Canada (FAME)

L'émergence de la COVID-19 amène le RÉMI et FAME à dresser les enjeux qui se posent à leurs membres et, plus largement, à l'ensemble des festivals et événements, tout en sollicitant l'appui solide et multiforme des gouvernements.

Stop ou encore : la grande question

Tout en se préparant activement en vue de leur événement, les organisateurs doivent quand même considérer qu'il se peut, dans certains scénarios, que les interdits de rassemblements se prolongent et empêtent sur la saison 2020.

La question centrale est de savoir à quel moment doit être prise la décision d'aller ou non de l'avant, en essayant de limiter, pour les organisations, les dégâts financiers qui découleraient d'une annulation forcée et peut-être trop tardive. Ceci, en ne privant pas non plus l'économie du tourisme des retombées économiques, si la décision d'annuler était prise « trop » à l'avance, ce qui pourrait être le cas si la situation mondiale devait s'améliorer en quelques mois comme tous le souhaitent.

Dans l'hypothèse où une organisation serait contrainte d'annuler un événement avec moins d'un mois d'avavis, elle aura engagé une partie importante de ses dépenses, qui pourraient représenter facilement **75 % de son budget d'opération**, tout dépendant de la hauteur des économies réalisées et de la présence ou non de clauses de « force majeure » dans les contrats qui la lient aux artistes ou à ses autres fournisseurs. À six semaines ? Plutôt autour de **60 %**. À 12 semaines ? Environ **40 %**, estimons-nous.

D'un autre côté, à partir du moment où l'événement ne se tient pas, aucun revenu n'est assuré. Les revenus autonomes (vente de bière et nourriture) disparaissent, tout comme ceux de billetterie là où il y en a, à moins que dans un élan de solidarité les festivaliers soutiennent l'événement et ne demandent

pas de remboursement (ou acceptent que leur billet soit valide lors de la prochaine édition). Il faut aussi espérer que les commanditaires privés (qui représentent environ le tiers des montages financiers au RÉMI) restent aux côtés des organisations, même si leur plan de visibilité n'est exécuté que partiellement.

Autrement, les subventions gouvernementales et les commandites des sociétés d'État, qui comptent ensemble au RÉMI pour **21 %** des revenus, deviennent indispensables, mais insuffisantes pour combler les manques à gagner importants qui pourraient survenir, souvent chez des OBNL sans capitalisation et sans provisions.

D'où l'importance de :

- Trouver avec les organisateurs de festivals le **moment optimal** pour donner un « go » ou non et déterminer avec les autorités un mécanisme efficace de communication ;
- Prévoir une **aide complémentaire** à celle octroyée par les subventions « normales », afin d'éponger des pertes attribuables à des annulations tardives (ou en raison d'une baisse d'achalandage importante, lorsque la situation sanitaire permettra la tenue des événements). Un programme de « bail out » ou de « recouvrement » ;
- Dans les circonstances, **octroyer — à tous les niveaux de gouvernement — les subventions intégralement**, accélérer les versements et simplifier les étapes administratives, que l'événement soit tenu ou non et ce, que ce soit en fonction de l'interdit ou parce que les organisateurs jugent le risque financier trop grand dès maintenant.

Préserver l'expertise, les équipes et l'écosystème

La main-d'œuvre qui permet la tenue des festivals et événements est à la fois constituée d'employés permanents, saisonniers et de bon nombre de contractuels. Le filet social qui s'est esquisqué rapidement comprend notamment des mesures pour les travailleurs qui se placent en isolement pour des raisons de santé. En ce qui concerne les techniciens qui vont d'un contrat à l'autre et ne sont pas éligibles à l'assurance-emploi, il faut espérer que l'instauration d'une allocation d'urgence

mise à leur disposition par le gouvernement du Canada soit salutaire. Jusqu'à **5 milliards \$** seront investis à cet effet, a annoncé le ministre des Finances mercredi.

En sus des événements eux-mêmes, une multitude de fournisseurs allant par exemple des agences de sécurité aux petites et grandes entreprises spécialisées dans l'équipement technique ou les effets spéciaux et pyrotechniques subiront des impacts négatifs en cas d'annulation. Des millions de dollars sont en jeu ici. Ces entreprises doivent, elles aussi, avoir accès à des liquidités et espérer un retour rapide à la normale.

Ensemble, ces entreprises et cette main-d'œuvre spécialisée ont créé et maintenu, avec les festivals et événements eux-mêmes, rien de moins qu'un écosystème événementiel unique, une petite « grappe industrielle » qu'il faut préserver.

L'après COVID-19 : l'exemple du passé

Les événements et festivals auront un rôle important à jouer dans l'après COVID-19, à l'égard de la relance économique et touristique, mais aussi de la « guérison sociale » qui sera bienvenue, voire nécessaire.

On peut citer l'exemple de ce qui a été fait à Toronto en 2003, après le SRAS, mais encore davantage le Programme de manifestations touristiques de renom, mis en place en 2009, comme partie intégrante du Plan de stimulation économique établi après la crise de 2008. Pas moins de **100 M\$** avaient été investis à ce moment dans les festivals et événements par le gouvernement fédéral.

Dans l'évaluation qu'il a faite de son propre programme, le gouvernement du Canada faisait d'ailleurs valoir qu'il fallait dorénavant donner du temps aux organisateurs pour élaborer des projets. Cela « tombe bien » (si l'on peut dire ça dans les circonstances), parce qu'en cas d'annulations, certains pourraient en avoir à consacrer, avec leurs équipes, en dirigeant leurs efforts vers 2021. Ottawa concluait aussi qu'« en fournitant une aide financière ciblée aux manifestations touristiques de renom, le programme a répondu au besoin d'une stimulation économique immédiate pour le secteur touristique ».

*publié originellement dans le TourismExpress le 19 mars 2020.



Crédit photo : Festival Go vélo Montréal